

**Rapport Financier sur l'exercice du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020 (18 mois)
Par Gilles Bayon de La Tour, trésorier**

A la suite de l'assemblée générale de notre association du 4 avril 2019, il a été décidé de changer les dates de début et de fin d'exercices sociaux, afin de conserver la date de l'assemblée générale fin novembre, début décembre. En conséquence le premier exercice modifié a commencé le 1^{er} janvier 2019 et s'est terminé le 30 juin 2020. Il est présenté aujourd'hui à votre assemblée générale. Compte tenu que cet exercice avait une durée de 18 mois, les chiffres et notamment les comparaisons avec les exercices antérieurs, n'ont pas beaucoup de signification. Les ressources d'exploitation se sont élevées à 1 500 658 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 1 492 978 €.

Le résultat d'exploitation, après constitution d'une provision pour départs à la retraite de 43 977 € et une dotation aux amortissements de 51 444 €, s'élève à 7 680 €.

Le résultat net comptable ressort à 1 019 €. Nous vous proposons d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Afin de pouvoir comparer plus facilement les chiffres de notre activité, notamment ceux de 2019 et 2020 avec les exercices antérieurs, il a été décidé de continuer à présenter des exercices annuels (du 1^{er} janvier au 31 décembre) pendant quelques années.

Ainsi vous est présentée ci-après, l'analyse des comptes du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, puis une prévision 2020 et une prévision 2021.

Aucun changement de référentiel comptable n'est à signaler qui pourrait affecter la bonne lecture du bilan et du résultat.

➤ **PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2019**

Les résultats 2019 de notre association sont pratiquement conformes à nos prévisions et donc positifs, malgré la constatation de la baisse nette de 40 adhérents sur l'année, alors que depuis plusieurs années on observait une augmentation nette autour de 50 adhérents par an.

Le résultat d'exploitation est légèrement positif + 14 852 €, pour un prévisionnel de + 20 000 €. En 2018, le résultat d'exploitation était de + 6 562 €.

Nos ressources 2019

Nos ressources propres sur l'année s'établissent à 976 920 €, en légère baisse par rapport à 2018 où elles s'élevaient à 1 059 756 €.

Le nombre d'adhérents net (prise en compte des non renouvellements par rapport aux nouveaux adhérents), a baissé en 2019 de 40 personnes.

Heureusement en 2019, le nombre des adhérents qui ont choisi la Cotisation de soutien a fortement augmenté (de 159 à 343 personnes), ce qui a permis de compenser la légère baisse du nombre d'adhérents. Par ailleurs, l'Assemblée générale du 6 décembre 2018 avait voté une hausse de 5 € pour les cotisations titulaire, soit 180 € au lieu de 175 €.

En conséquence, le montant total des cotisations représente 518 500 €, en augmentation par rapport à 2018 (478 843 €).

Les abonnements à notre Revue représentent 119 802 €. Le nombre global d'abonnés est stable par rapport à 2018 (après retraitement des abonnements des adhérents soutien et des bienfaiteurs, à qui l'abonnement est offert). La légère augmentation des recettes par rapport à 2018 est due à la hausse de 5 € sur les abonnements et à la mise en place d'offres à tarif préférentiel.

Les recettes publicitaires de notre revue sont en légère baisse à 78 973 € (dont 8 000 € provenant de la Fondation pour les Monuments Historiques, à comparer à 83 322 € en 2018).

Les activités de Services et de Formation ont connu une légère baisse, l'association ayant privilégié des formations avec un nombre de participants plus réduit (« petit déjeuner Prélèvement à la source » notamment).

Le mécénat affecté (frais de gestion des dons), génère une recette pour l'association de 50 713 €, en très forte augmentation par rapport à 2018 (28 072 €).

Les participations financières des entreprises partenaires à notre Congrès ont fortement baissé, à la suite de la tenue de notre Congrès sur une matinée, à la Fédération française du bâtiment et non au Palais Brongniart, les frais d'organisation ayant en conséquence baissé également.

Les dons de nos adhérents, notamment des délégués qui ne demandent pas le remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exercice de leur mission bénévole, représente un poste significatif à 45 742 €. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les subventions reçues représentent 40 500 €, 25 500 € du Ministère de la Culture et 15 000 € de la part de la Fondation pour les Monuments Historiques.

Enfin, la location de l'appartement du dernier étage de notre aile à l'Hôtel de Nesmond et d'une partie des bureaux à la Fondation pour les Monuments Historiques viennent compléter nos revenus.

Nos dépenses 2019 :

Les salaires et charges sociales restent le principal poste de coût de l'association.

Les rémunérations des permanents, charges comprises (447 852 €) représentent environ la moitié de nos charges. En 2019, nous avons augmenté nos charges salariales, afin de réagir rapidement à la hausse très forte des conventions de mécénat et du nombre de dons. Il y a aussi également un poste de dépense de congés payés suite au départ de deux personnes de l'équipe.

Le coût des ressources humaines (y compris les charges sociales et les missions externalisées) ressort à 500 000 € pour 2019.

Les autres postes de dépenses sont en ligne avec notre budget prévisionnel.

Le poste dotation aux amortissements s'élève à 34 000 €, en ligne avec nos prévisions et le chiffre des années précédentes.

Résultat Financier

Les produits financiers de l'exercice s'élèvent à 3 100 €.

Perte exceptionnelle

Il a été décidé de passer en perte exceptionnelle des créances clients et partenaires congrès, remontant à plus de 5 ans.

Résultat net

Toutes ces opérations se traduisent par un résultat net comptable de + 14 852 €.

Bilan

Le bilan de notre association garde un contour très solide. L'association n'a aucun emprunt en cours. L'actif est composé pour l'essentiel par l'Hôtel de Nesmond pour une valeur nette au bilan de 360 000 €, et dont la valeur est très nettement supérieure.

Le Conseil d'administration du 15 octobre 2020 a approuvé une réévaluation de cet actif au 1^{er} juillet 2020, en portant sa valorisation à 3 000 000 €, dont 1 000 000 € de terrain et 2 000 000 € de constructions et aménagements divers.

➤ **BUDGET PREVISIONNEL 2020**

Le budget prévisionnel pour l'année 2020 a été réactualisé au 30 septembre 2020. Nous avons en effet établi une prévision en avril, intégrant une baisse des recettes suite aux conséquences financières de la crise du COVID-19. Il s'avère que la crise et ses conséquences économiques n'ont pas eu d'impact significatif sur nos ressources. Ce budget intègre également les nouvelles recettes, très importantes, issues des actions énergiques engagées dès le deuxième semestre 2019 pour augmenter nos ressources :

- Augmentation du nombre des cotisations de bienfaiteurs, à 1 800 € (30 en 2020 au lieu de 6 en 2019) ;
- Contribution des membres du réseau ADP de 500 €, et augmentation du nombre de membres du réseau (40 en 2020) ;
- Augmentation du nombre de cotisations de soutien (404 au 15 septembre 2020 au lieu de 343 en 2019) ;
- Augmentation du budget des entreprises partenaires. Olivier de Lorgeril a déjà obtenu de deux entreprises, des dons fermes de 20 000 € par an chacune, sur 3 années. Ces entreprises se sont également engagées à être présentes dans notre Revue ;
- Le nombre total des adhérents qui avait baissé pour la première fois au cours de l'année 2019, devrait être, fin 2020, proche des chiffres de fin 2019.

Les dépenses sont en phase avec les prévisions de début d'année et devraient s'élever à 970 436 €. Elles intègrent l'embauche début 2020 d'une personne pour s'occuper des ATE/ADP et organiser la relance de la prospection.

Le résultat d'exploitation 2020, après dotation aux amortissements de 34 000 €, devrait être de 17 000€.

La capacité d'autofinancement devrait être de l'ordre de 45 000 € sur l'exercice 2020, très peu d'investissements nouveaux ayant été réalisés.

➤ **BUDGET PREVISIONNEL 2021 :**

La confection du budget prévisionnel 2021 a été faite sur des bases prudentes en reprenant les chiffres de recettes de 2020 (cotisations et abonnement), sans tenir compte de la vraisemblable augmentation du nombre d'adhérents, suite aux importantes opérations de prospection menées en 2020.

Nous avons, au 30 août 2020, constitué un fichier de prospects de 2000 noms sur 37 départements et ces personnes vont être contactées en 2021, puis invitées aux différents réunions départementales ou régionales qui seront organisées en 2021.

Nous avons aussi prudemment prévu une baisse de 14 000 € des recettes de publicité et des participations des entreprises pour le Congrès 2021.

Le budget de nos dépenses reprend celui de 2020, avec comme principale augmentation le poste Salaires et charges sociales, qui prévoit notamment l'embauche d'une personne à l'accueil, embauche qui avait été différée du fait de la crise du COVID-19.

Le résultat d'exploitation 2021, après dotation aux amortissements de 34 000 €, devrait être à l'équilibre.

La capacité d'autofinancement au cours de l'année 2021 devrait se situer autour de 30 000 €.

Cotisations et Abonnements pour l'année 2021:

Nous n'envisageons pas de modifications des tarifs des cotisations et des abonnements pour 2021, de la façon suivante :

- Cotisation simple, comprenant l'abonnement à la revue, maintenue à : 240 €, soit un coût net de 121,20 € après réduction d'impôt ;
- Cotisation de Soutien maintenue à 390 €, comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net d'après réduction d'impôt de 132,60€ ;
- Cotisation Bienfaiteur, maintenue 1 800 € comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net à partir de 612 € après réduction d'impôt) ;
- Cotisations jeunes (- de 35 ans) et secondaires maintenues à : 110 €, soit 57,20 € après réduction d'impôt ;
- Contribution complémentaire des ADP de 500 €, en complément de la cotisation.

Les services qui sont compris dans la cotisation sont les suivants : accès gratuit à une base de données composée de fiches et dossiers techniques dont le Guide de l'éolien réactualisé en février 2019 et le Dossier fiscal, consultations gratuites auprès du service juridique et technique au siège (sauf prestations personnalisées), envoi du dossier fiscal.

L'abonnement à la revue serait maintenu à 60 € pour les 5 numéros.

Merci à tous ceux qui volontairement soutiennent l'action de la Demeure Historique en acceptant d'acquitter la cotisation de soutien, fixée à 390 € ; le surcoût est faible, 11,4€, après réduction d'impôt.

Je vous remercie de l'attention portée à la présentation de ce rapport financier.

Gilles Bayon de La Tour
Trésorier

Le 5 octobre 2020

Projet